



Aux membres et
parents des membres mineurs

Genève, le 7 Avril 2025

Concerne : Assemblée générale ordinaire

Convocation

Madame, Monsieur, Chère et cher Membre,

Conformément à l'article 15 des statuts, vous êtes invité à l'assemblée générale qui se tiendra le :

**Mardi 17 juin à 18h30
à la buvette de l'école primaire des Ranches située à Vernier-Village**

Les propositions individuelles devront parvenir au comité par écrit au plus tard le 31 mai 2025.

Nous vous rappelons que ne peuvent voter que les personnes majeures. Les membres mineurs peuvent être représentés par le titulaire de l'autorité parentale, titulaire qui pourra alors prendre part aux débats et aux votations.

Conformément aux statuts, seuls les membres ayant acquitté leurs cotisations seront autorisés à participer aux débats et votations.

En vous remerciant d'avance pour votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chère et cher Membre, mes meilleures salutations sportives.

Bruno Delaborde
Président

Ordre du jour

1. Présences
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2024
4. Admissions et démissions
5. Rapports du Comité
6. Rapports des vérificateurs des comptes
7. Adoption des rapports et décharges au comité
8. Décharge au comité
9. Election au comité
10. Election des vérificateurs des comptes
11. Présentation du budget 2025-2026
12. Propositions individuelles et divers
13. Clôture de l'Assemblée Générale